

## Réseau de recherche pour mesurer la différence coopérative

### II. Description détaillée

#### a) Pertinence et importance de la recherche

Au Canada, le mouvement coopératif regroupe près de 9 000 coopératives comptant plus de 17 millions de membres actifs dans un large éventail de secteurs, comme les services financiers, la vente au détail, les assurances, l'habitation, l'agriculture, la santé et les services communautaires essentiels. Même si un nombre croissant de chercheurs dans différents domaines d'étude ont effectué activement des recherches dans ce secteur de l'économie (voir la description dans la section Partenariats et alliances), la présente proposition découle en partie d'une reconnaissance explicite des écarts de savoirs déterminés par les chercheurs et le mouvement coopératif.<sup>1</sup> Visant à étudier la valeur ajoutée par les coopératives aux collectivités canadiennes, ce projet d'ARUC devrait contribuer grandement aux nouvelles connaissances au sujet du mouvement coopératif et de son incidence sur la société.

Le but d'une coopérative diffère de celui des autres organismes, puisque les coopératives cherchent à répondre aux besoins de leurs membres et de leur communauté grâce à l'entraide mutuelle. Privilégiant la propriété collective plutôt qu'individuelle, les coopératives sont des organismes « démocratiques » cherchant à ajouter de la valeur à la communauté. Contrairement aux autres entreprises et organismes, elles sont guidées par les valeurs et les principes coopératifs (Alliance coopérative internationale, 1995 <http://www.ica.coop>), reconnus internationalement, qui exigent notamment que les coopératives soient gérées démocratiquement, qu'elles mettent l'accent sur les besoins des membres au lieu des profits, et qu'elles sollicitent un appui financier de leurs membres. Combinés à des valeurs comme l'entraide, la solidarité, l'égalité, l'équité et l'ouverture, les sept principes coopératifs constituent un point de référence pour près d'un million de coopératives actives dans le monde entier. Les coopératives sont considérées comme étant un type d'entreprise fondamentalement différent, que ce soit sur le plan du mode de propriété, du contrôle et des objectifs (Novkovic 2008, Brown, 2008; Spear 2000). Même si les coopératives canadiennes reconnaissent de plus en plus que les valeurs et les principes coopératifs offrent un cadre pour promouvoir une « façon coopérative » de faire des affaires, il est également évident que certaines coopératives opérationnalisent ce cadre de façon plus efficace que d'autres.<sup>2</sup> **Les questions centrales dans cette recherche sont les suivantes :** Quelle est la nature précise de la différence coopérative? Comment peut-on la favoriser? Quels sont les effets de la différence coopérative sur le rendement des coopératives, leurs membres et la communauté en général?

Dans le contexte d'affaires contemporain, les pratiques et les normes d'affaires responsables tiennent compte du triple résultat net, dans lequel les objectifs économiques, sociaux et environnementaux sont de plus en plus valorisés, mandatés et même réglementés. Les coopératives sont bien placées pour atteindre ces objectifs, surtout dans la mesure où elles approfondissent et encouragent leur engagement et leur expertise à offrir la « différence coopérative », notamment au niveau de la gouvernance démocratique et de la transparence. Pourtant, des recherches conceptuelles et empiriques sont requises sur la notion de responsabilité sociale coopérative et la mesure du rendement, notamment en ce qui concerne la nature de la distinction coopérative. En cette époque de crises mondiales et de plaidoyers pour une plus grande responsabilité des consommateurs, des citoyens et des entreprises, le mouvement coopératif doit chercher davantage à opérationnaliser la « différence coopérative », à mesurer les impacts de la forme d'entreprise coopérative et à évaluer ce que cela entraîne dans leur coopérative. Les dirigeants de

<sup>1</sup> Le terme « coopérative » comprend les caisses de crédit.

<sup>2</sup> Les coopératives, comme d'autres organismes, ne sont pas immunisées contre le « déplacement d'objectifs ». Le concept a été soulevé aussi loin qu'en 1915 dans l'étude de Robert Michel sur le Parti social démocrate allemand (1915) et Herbert Simon a utilisé une expression semblable pour décrire le comportement organisationnel (1957). Plus récemment, voir Pestoff, 1999 ; Vinette 2009 ; Thériault et coll., 2003.

coopératives et les chercheurs reconnaissent tous les deux que le simple fait d'être structuré comme une coopérative ne garantit pas la responsabilité sociale et environnementale, puisque des obstacles peuvent survenir dans la gouvernance, la formation en gestion, l'engagement des membres et d'autres secteurs (Restakis 2009). L'absence de mesures de rendement fondées sur les principes coopératifs a également été reconnue comme étant un facteur nuisant à l'auto-identification du mouvement. La présomption qu'il existe une différence coopérative peut en fait nuire à la recherche ainsi qu'à la génération et à la diffusion de connaissances au sujet de l'impact des coopératives sur les collectivités. Malgré certains progrès dans ce domaine (Chouinard et coll., 2009), il faut synthétiser les connaissances actuelles et ce qui est utilisé dans le secteur, et élaborer de nouveaux outils ou adapter les outils existants pour mesurer ces impacts. La pertinence de la recherche proposée découle de la vaste portée des organismes coopératifs à l'échelle du Canada et de leurs effets sur les collectivités dans lesquelles elles voient le jour (voir Fairbairn et Russell, 2006, et à paraître). L'ARUC proposée aborde certaines questions et priorités clés de la période actuelle de l'histoire (c.-à.-d., le ralentissement de l'activité économique, la crise mondiale, la crise des collectivités, le discours et les actions des entreprises au sujet du triple résultat net), tout en répondant aux besoins déterminés par les coopératives elles-mêmes en plus de ce qui est actuellement disponible.

La recherche proposée éclairerait le mouvement coopératif, la collectivité en général et les décideurs au sujet de la portée du mouvement, ainsi que sur les solutions qu'elle pourrait apporter pour relever des défis précis, comme la création d'emplois, la prestation des services ou l'atténuation des échecs du marché. La recherche aiderait directement les coopératives à répondre à leurs priorités et à mesurer leur rendement, tandis que la triangulation des résultats de recherche permettra d'obtenir une compréhension plus nuancée et plus complexe des impacts des coopératives ou de ce qu'elles doivent améliorer pour correspondre à la perception de leur impact et de leur fonctionnement. L'enquête proposée, qui sera réalisée en collaboration avec le Secrétariat aux coopératives du gouvernement fédéral, est particulièrement importante compte tenu de la possibilité qu'elle offre de recueillir des renseignements importants au sujet de l'impact des coopératives et d'assurer une large diffusion de ces renseignements. Dans l'ensemble, le corpus de recherche résultant devrait contribuer de façon importante à l'élaboration de la théorie coopérative et des programmes d'études dans nos établissements d'enseignement.

## **b) Objectifs**

**1)** Produire et diffuser des connaissances au sujet de la forme d'organisation coopérative au sein de l'économie plus globale, en mettant particulièrement l'accent sur les impacts sociaux, environnementaux et économiques des coopératives (une attention sera accordée au rendement comparatif des coopératives lorsque possible); **2)** Créer des outils pour mesurer la valeur ajoutée par les coopératives et utiliser des outils qui tiennent compte des valeurs et des principes coopératifs pour cerner la « différence coopérative »; **3)** Approfondir les liens et les réseaux existants au sein du mouvement coopératif (à l'échelle académique, communautaire, nationale et provinciale) et/ou mettre sur pied des réseaux de coopératives au sein de l'économie sociale axés sur des enjeux communs; **4)** Éclairer les politiques publiques au sujet du rôle et de l'utilité des coopératives pour atteindre les objectifs sociaux, économiques et environnementaux dans un contexte de politiques publiques et sociales; et **5)** Renforcer les capacités dans le milieu des chercheurs et des coopératives (en particulier les diverses coopératives de deuxième et troisième niveaux) pour dégager une connaissance opérationnalisée des principes de l'ACI et pour mesurer le rendement social et environnemental, ainsi que financier.

## **c) Aperçu des principales activités pour atteindre les objectifs de recherche**

Objectifs de l'ARUC	Activités de projet qui sont liées aux objectifs	Projet
---------------------	--	--------

<b><i>O1. Produire et diffuser des connaissances au sujet du triple résultat net dans les coopératives</i></b>	Vérification de la mesure dans laquelle les pratiques de comptabilité et de rapports sociaux et environnementaux (SEAR) dans les coopératives montrent une différence coopérative, en recueillant des données subjectives, de réputation et objectives.	P1
	L'analyse préliminaire de l'outil Co-opIndex (indice des coopératives), ainsi que la collecte et l'analyse de données diagnostiques auprès des coopératives de travail.	P2
	Documenter les produits, les programmes et les services offerts par les caisses de crédit, et réaliser trois études de cas.	P3
	Réaliser une enquête sur le revenu des ménages, le perfectionnement des compétences et le capital social dans les coopératives d'habitation au moyen d'une recherche longitudinale.	P4
	Une enquête nationale pour déterminer l'impact des coopératives sur la collectivité et des études de cas, en faisant des comparaisons par paires entre le modèle coopératif et des modèles organisationnels non coopératifs.	P5
	Des questions additionnelles dans l'enquête du Secrétariat aux coopératives portant sur la longévité et les contributions des coopératives au niveau de l'emploi et de l'activité économique; et l'utilisation des données comparatives.	P7
	Utiliser les données de l'Initiative de développement coopératif (IDC).	P8
	Examiner le rôle des fédérations nationales pour accroître la réussite et favoriser les contributions des coopératives individuelles.	P9
	Contribuer à la documentation sur la théorie des entreprises coopératives.	P10
	<b><i>O2. Concevoir des outils et une méthodologie pour mesurer la valeur ajoutée par les coopératives</i></b>	Vérifier le modèle du triple résultat net pour mesurer le rendement social, environnemental et économique.
Élaboration et amélioration de l'outil de diagnostic Co-opIndex.		P2
Déterminer l'impact des programmes et des services des caisses de crédit sur le bien-être des membres, leur stabilité financière, la constitution d'actifs et de richesse, et l'acquisition de compétences.		P3
Examiner les effets économiques et sociaux potentiels de l'habitation coopérative, et concevoir des outils conviviaux pour mesurer l'impact des coopératives d'habitation.		P4
Employer la recherche en collaboration comme méthode de recherche et des questionnaires pour mesurer l'impact quantitatif et qualitatif des coopératives.		P5
Consulter Statistique Canada pour l'élaboration et l'administration du nouvel instrument.		P7
Commencer à organiser des entrevues semi-structurées avec le promoteur coopératif.		P8
<b><i>O3. Renforcer les réseaux au sein du mouvement coopératif</i></b>	Encourager les coopératives à éclaircir et à mesurer leurs rendements en fonction de la perspective SEAR.	P1
	Élargir la portée de l'outil auprès des coopératives de consommateurs, agricoles, d'habitation et à intervenants multiples.	P2
	Informar la communauté coopérative au sujet des facteurs internes qui nuisent au développement de coopératives régionales ou qui le favorisent.	P5
	Examiner les formes d'entraide possibles entre les différents types de coopératives.	P6
	Analyse et diffusion des résultats des recherches au sein du mouvement coopératif.	P7

	Favoriser les partenariats entre les chercheurs et les partenaires de la collectivité.	P8
	Examiner les possibilités de créer de nouvelles fédérations nationales de coopératives.	P9
<b>O4.Éclairer le débat sur les politiques publiques au sujet de la valeur des coopératives</b>	Faire circuler les connaissances concernant le modèle de rendement du triple résultat net.	P1
	L'importance de la valeur subjective des organismes démocratiques.	P2
	Faire état de l'impact des caisses de crédit sur la richesse des membres et de la collectivité.	P3
	Comparer les coopératives d'habitation avec d'autres formes de logement abordable.	P4
	Faire connaître les conséquences possibles de la « différence coopérative » pour l'élaboration des politiques.	P5
	Faire connaître les politiques qui nuisent au succès des coopératives ou qui le favorisent (lois, politiques de fonctionnement des fédérations de coopératives et celles adoptées par les coopératives).	P6
	Éclairer le débat sur les politiques publiques au sujet des données nationales concernant la valeur ajoutée par les coopératives dans les secteurs de l'agriculture, de la santé et de l'habitation.	P9
	Répercussions des résultats théoriques sur les orientations stratégiques.	P10
<b>O5. Intégrer les principes de l'ACI</b>	Décrire la relation entre le SEAR et les principes de l'ACI.	P1
	Diagnostic de la conformité aux valeurs et aux principes coopératifs.	P2
	Examen des conséquences financières, sociales et environnementales découlant de l'application des principes de l'ACI.	P5
	Comprendre le rendement des coopératives à long terme et dans leurs multiples facettes.	P7
	Comprendre l'impact social des coopératives, la théorie de l'entreprise coopérative.	P10

#### d) Stratégies et méthodologies de recherche

La méthodologie proposée est fondée sur les principes de la recherche en collaboration (Heron, 1996), dans laquelle la recherche est effectuée *avec*, plutôt que *sur*, les parties intéressées (partenaires de l'ARUC). Dans une recherche en collaboration, le rôle détaché des chercheurs est remplacé par une relation de participation, de sorte que tous les intervenants peuvent être à la fois chercheurs et sujets, et participer de façon équitable à la conception de la recherche. Les chercheurs et les partenaires de la collectivité ont convenu de diviser leurs recherches en QUATRE réseaux de recherche. Trois projets seront dirigés par le réseau de l'Université Saint Mary's (en partenariat avec l'Université Mount Saint Vincent), l'Université de la Saskatchewan dirigera deux projets, tout comme l'Université de Victoria. L'ACC sera chargée du Réseau national 4. Les participants à un réseau sont choisis parmi tous les membres de l'équipe qui veulent faire partie du domaine de recherche de ce réseau. Beaucoup de partenaires dans cette application ont une expérience de l'approche participative grâce à leur engagement dans d'autres ARUC portant sur les coopératives. Pour des exemples de cette documentation croissante, voir <http://www.msvu.ca/socialeconomyatlantic/English/CURAsE.asp>. Cette approche a permis d'établir un climat de confiance et d'égalité entre les partenaires, deux éléments essentiels pour atteindre les objectifs globaux du programme ARUC. Les recherches de certains réseaux ont été amorcées à titre pilote avant le début de cette ARUC ou ont été amorcées au sein de l'ARUC sur l'économie sociale (2005-2010). Dans ces cas, l'élaboration de la méthodologie est avancée. Dans d'autres réseaux, les

partenaires discuteront des façons les plus appropriées d'aborder leurs questions de recherche. Toutefois, les discussions tenues jusqu'à maintenant permettent au moins d'obtenir une description générale de la collecte et de l'analyse des données pour chacun des projets indiqués ci-après. Il y aura sans doute des changements au niveau des détails pendant la durée des projets, mais les partenaires de recherche ont tous convenu de recourir à des approches participatives fondées sur les principes de la recherche en collaboration et de respecter les engagements indiqués ci-après. La question d'ensemble de ce projet est la suivante : quelle est la valeur ajoutée par les coopératives aux collectivités et à la société canadienne, et quel est leur impact économique, social et environnemental? Chaque projet abordera ce thème selon la façon qui convient à son contexte. Les projets de recherche individuels (P1-P10) sont décrits ci-après, précisant leurs questions de recherche précises et leur méthodologie proposée.

**P1. Pratiques de comptabilité sociale et environnementale et d'établissement de rapports (SEAR) dans les coopératives : Réseau de l'Université Saint Mary's et de l'Université Mount Saint Vincent**

S'appuyant sur les recherches réalisées dans le cadre de l'ARUC du sud-ouest de l'Ontario portant sur l'économie sociale (dans lequel un outil de collaboration SEAR a été élaboré) et allant considérablement plus loin, ce projet appuiera les efforts continus des coopératives pour mesurer leur rendement d'une perspective de triple résultat net et pour intégrer ces conclusions à la planification stratégique ainsi qu'au fonctionnement continu et à la gouvernance. Il examinera également dans quelle mesure chaque SEAR montre une « différence coopérative » et, dans ce cas, quelle est cette différence. Les sources de données consultées pour ce projet sont subjectives (des autoévaluations, comme des rapports internes sur la responsabilité sociale ou des réflexions de répondants, des déclarations concernant la responsabilité sociale des entreprises et leur « différence coopérative », réputationnelles (collecte de données d'enquête ou d'entrevues sur les mesures concernant l'image, la confiance, la satisfaction, etc.) et objectives (des données provenant de rapports de responsabilité sociale vérifiés à l'externe et d'autres sources d'information officielles au sujet des coopératives étudiées). Plus précisément :

- a) Pour les coopératives qui préparent déjà une certaine forme de rapports sociaux (Années 1-3) :
  - i) Que peuvent nous apprendre ces rapports au sujet des impacts sociaux, économiques et environnementaux des coopératives sur leurs communautés et leurs réseaux? Quelles mesures sont utilisées et sont-elles suffisantes? Comment pourrait-on les améliorer? Méthodes : examinez tous les rapports pertinents accessibles au public au Canada.
  - ii) Quelles sont les répercussions pour une coopérative qui effectue un SEAR et quels facteurs augmentent la possibilité que le SEAR sera intégré de façon positive à l'échelle de l'organisme? Méthodes : commencez d'abord avec les renseignements fournis dans les rapports, ensuite choisissez un échantillon de coopératives et effectuez des entrevues avec des informateurs clés; pensez aussi à enquêter auprès d'autres intervenants. Collaborez avec les coopératives de la Co-op Atl, le CCREE, le CMEC et d'autres partenaires intéressés.
- b) En tenant compte des variations entre les coopératives individuelles, comment peut-on aider les coopératives à réaliser leurs initiatives SEAR? (Années 3-4) Méthodes : jumelez l'échantillon de coopératives ci-dessus avec d'autres coopératives qui n'effectuent pas de SEAR. Réalisez des entrevues dans des coopératives qui n'effectuent pas de SEAR (membres du conseil, gestionnaires) pour les mettre en parallèle avec les coopératives qui appliquent les principes de la responsabilité sociale et qui préparent des rapports.
- c) Essayez de déterminer s'il y a ou non des différences au niveau des impacts pour les coopératives comparativement aux entreprises appartenant à des investisseurs axées sur la responsabilité sociale des entreprises (en comparant les buts, les auditoires, le ton, les stratégies de vérification, l'utilisation des rapports, les structures de contrôle/responsabilité, les impacts démontrables sur les collectivités, etc.). En d'autres termes, y a-t-il une « différence coopérative » de la perspective des rapports? (Années 4-5). Méthodes : les sources déjà mentionnées ci-haut, en plus d'entrevues avec des associations provinciales, régionales, nationales, et une recherche sur l'Internet et la documentation

d'autres entreprises qui préparent des rapports; analysez les rapports publiés et vous pourriez peut-être assurer le suivi au moyen d'entrevues; une analyse de contenu sera effectuée à l'aide du logiciel NVivo.

**P2. Diagnostiquer les coopératives en ce qui touche la participation des membres et des employés et son impact sur le rendement : Réseau de l'Université Saint Mary's et de l'Université Mount Saint Vincent**

L'outil Co-opIndex a été élaboré grâce à une aide financière de l'ARUC sur l'économie sociale, de la Fédération canadienne des coopératives de travail (FCCT) et de l'Université Saint Mary's pour aider les coopératives de travail à diagnostiquer leur rendement en fonction des valeurs et des principes coopératifs, et pour concevoir une stratégie en vue d'améliorer le rendement organisationnel pour qu'il soit en harmonie avec ces principes (Novkovic, Stocki and Hough, 2009; MacNamara 2008, 2009). Ce projet d'ARUC cherchera à adapter l'outil pour qu'il puisse être utilisé par les coopératives de consommateurs, agricoles, d'habitation et à multiples intervenants, les caisses de crédit et d'autres coopératives pour aider à répondre aux questions de recherche suivantes : Quelle est la « différence coopérative » sur le plan des attitudes des membres et de leur perception du travail? Dans quelle mesure les valeurs et les principes coopératifs sont-ils respectés dans le fonctionnement quotidien de l'entreprise, et comment les coopératives peuvent-elles les utiliser comme stratégie coopérative? Comment la participation des membres et des employés dans la coopérative influence-t-elle la satisfaction de vivre en général, le bien-être et l'impact perçu sur la collectivité? L'outil permettra éventuellement de faire des comparaisons entre différents types de coopératives et aussi de déterminer la différence coopérative dans l'application des pratiques participatives et des impacts, comparativement à d'autres types d'organismes. La première étape dans le processus d'amélioration de l'outil est une analyse de la fiabilité et de la validité des éléments du questionnaire, fondée sur la cohérence interne des dimensions du questionnaire (alpha de Cronbach; coefficients de fiabilité SPSS). Cette étape sera suivie d'une analyse préliminaire du modèle théorique, basée sur l'analyse de régression linéaire. Un comité des partenaires participant au projet réexaminera et réévaluera ensuite l'outil afin de peaufiner le processus d'adaptation et d'expansion. La communauté coopérative internationale fera l'essai de l'outil pour la collecte de données, notamment les mouvements coopératifs de Finlande, d'Italie, du Royaume-Uni et des États-Unis, qui ont manifesté leur intérêt, et ce sera une contribution majeure au développement de l'outil et à l'importance statistique de l'analyse des données. Dans le cadre de l'expansion du Co-opIndex, d'autres comités d'experts seront mis sur pied dans des secteurs précis, permettant de faire participer les intervenants pertinents et de déterminer le bien-fondé du processus de recherche, ainsi que d'adapter le processus en fonction des besoins et des attentes des chercheurs et des coopératives. Un Co-opIndex amélioré et élargi sera un outil précieux pour les coopératives, permettant de mieux déterminer leur niveau de conformité aux valeurs et aux principes coopératifs, et leurs liens avec le rendement organisationnel. Il peut également offrir un aperçu des impacts perçus sur l'environnement, la collectivité et les individus associés à la coopérative, tout en offrant la possibilité d'effectuer des analyses comparatives avec d'autres types d'organismes.

**P3. Mesurer l'impact des caisses de crédit sur la création de richesse dans les collectivités : Réseau de l'Université de la Saskatchewan (USask)**

Les caisses de crédit sont des coopératives financières qui offrent à leurs membres un accès à des services financiers abordables. Elles sont généralement considérées comme des « bons voisins » et des « actifs communautaires » parce qu'elles fonctionnent de façon démocratique, répondent aux besoins de leurs membres et des collectivités environnantes, créent un climat favorable au développement économique communautaire et « redonnent » à leurs collectivités de diverses façons. Cette étude vise à mieux cerner les avantages précis que les caisses de crédit offrent à leurs membres et à leurs collectivités, et les façons concrètes dont elles aident leurs membres à créer la richesse, la stabilité financière et le bien-être, et à acquérir des compétences. S'appuyant sur l'approche utilisée dans Gordon

Nembhard 2008 et 2004, le projet cherchera à définir et à mesurer l'impact des caisses de crédit sur l'augmentation de la richesse des membres et de la communauté. Les principales questions de recherche sont : Comment peut-on comprendre, cerner et mesurer la constitution d'actifs et l'accumulation de richesse que procurent les caisses de crédit? Quels mécanismes et quelles structures les caisses de crédit utilisent-elles pour faciliter la constitution d'actifs et l'accumulation de richesse pour leurs membres? Quels types d'actifs les caisses de crédit élaborent-elles pour leurs membres et leurs collectivités? Comment les caisses de crédit contribuent-elles à la constitution d'actifs dans la collectivité et au développement communautaire? Ces questions générales ont servi à élaborer un ensemble précis de questions d'entrevue dans l'étude pilote réalisée en 2009, portant sur les impacts suivants des caisses de crédit : les avantages de l'adhésion, le bénévolat des employés, le développement communautaire, l'acquisition de compétences, le perfectionnement des cadres et la constitution d'actifs (comme les comptes d'épargne, les placements et les prêts). Un dernier instrument d'enquête et des questions d'entrevue seront élaborés au cours de la première année de l'ARUC. Cet instrument sera utilisé pour poursuivre les recherches sur d'autres caisses de crédit en Saskatchewan et à l'échelle du Canada. De plus, trois études de cas seront élaborées au cours des cinq prochaines années en se fondant sur les renseignements recueillis dans le cadre des études. Des renseignements seront également recueillis auprès de sources accessibles au public (comme des rapports annuels, des sites Web, des dépliants), ainsi que dans le cadre d'entrevues et de groupes de discussions avec des membres, des administrateurs et des employés. Un logiciel d'analyse de données qualitatives sera utilisé pour codifier et « dégager les thèmes » des réponses d'entrevue en fonction des principaux thèmes mentionnés ci-haut. D'autres analyses de données pourraient également être réalisées, comme une comparaison des réponses des employés et celles des membres.

**P4. L'impact des coopératives d'habitation sur le revenu, les compétences et le capital social des ménages : Réseau de l'USask**

Ce projet examinera l'impact économique et social des coopératives d'habitation comparativement à d'autres formes de logement abordable. Faisant appel à un concept longitudinal qui comprend des initiatives avec des coopératives d'habitation et avec d'autres formes de logement non coopératif, l'étude examinera comment la forme organisationnelle influe sur les individus avec le temps, sur le plan des revenus et des dépenses des ménages, de l'acquisition de compétences et du capital social. Le projet fera appel à un instrument d'enquête pour recueillir des données quantitatives, alors que les données de base seront recueillies auprès des individus quand ils emménagent dans leur nouveau logement, et ensuite chaque année pendant la durée du projet. L'enquête utilisera des mécanismes de mesure dont la fiabilité et la validité sont établies, et cherchera à recueillir de l'information sur les caractéristiques sociodémographiques de base ainsi que sur les dépenses des ménages, l'acquisition de compétences et le capital social. Des données comparatives seront recueillies dans le cadre d'initiatives de logement non coopératif afin de comparer le modèle de l'habitation coopérative à d'autres formes organisationnelles (comme le logement sans but lucratif et le logement municipal). L'équipe de recherche mettra également au point un outil simple et convivial qui peut être utilisé par les coopératives d'habitation et d'autres organismes d'économie sociale à l'échelle du pays, et préparera un document décrivant le côté « pratique » de ce mode de collecte des données. Cette recherche vise à éclairer les politiques publiques au sujet du rôle et de l'utilité des coopératives pour atteindre les objectifs socioéconomiques dans un contexte de politiques publiques et sociales, ainsi qu'à alimenter la documentation universitaire sur le logement et l'économie sociale. Jusqu'à maintenant, les recherches sur les coopératives d'habitation ont plutôt été théoriques ou ont porté sur des cas uniques de coopératives d'habitation.

**P5. L'impact des coopératives sur la collectivité – aux plans financier, social et environnemental : Réseau de l'Université de Victoria (UVic)**

L'objectif global de ce projet est d'identifier et de quantifier, le cas échéant, l'avantage coopératif et de déterminer les façons d'élargir et de renforcer le modèle coopératif. La méthodologie comprend des approches quantitatives, qualitatives et comparatives qui seront utilisées à l'échelle nationale et

régionale, permettant d'obtenir une certaine cohérence dans les outils de mesure. En plus de l'enquête nationale réalisée en coordination avec d'autres centres de recherche canadiens et sous la direction de l'ACC, l'équipe de recherche de la C.-B. réalisera :

- des enquêtes et des questionnaires, comprenant des questions ouvertes et fermées, afin de mesurer l'impact quantitatif et qualitatif des coopératives dans la région;
- l'analyse de données secondaires concernant la création des coopératives, les politiques et les facteurs internes qui nuisent au développement du mouvement dans la région ou qui le favorisent;
- des études de cas qui font appel à des comparaisons par paires des modèles organisationnels coopératifs et non coopératifs;
- une approche coopérative, notamment pour examiner les questions suivantes : Comment peut-on créer un vaste sentiment de participation coopérative, débordant du cadre de la participation spécifique au mouvement (comme dans une coopérative de consommateurs), qui peut attirer les gens? Les initiatives coopératives tirent-elles profit du capital social existant pour élargir l'approche coopérative (c.-à.-d., les marchés informels, les services de garderie ponctuels, la mobilisation pour l'action sociale)?

#### **P6. Soutien de l'infrastructure pour les coopératives : Réseau de l'UVic**

Ce projet examinera les types d'aide qui sont accessibles aux coopératives comparativement aux autres formes d'entreprises à différentes étapes de leur développement. Les principales questions de recherche concernant ces comparaisons sont : Comment pouvons-nous mieux combler les écarts au niveau de l'aide financière destinée au développement coopératif? Quels types de politiques nuisent au succès et à l'impact des coopératives ou, à l'inverse, les favorisent (politiques comprenant des lois, politiques de fonctionnement des fédérations de coopératives et politiques adoptées par des coopératives individuelles)? Dans quelle mesure les coopératives s'organisent-elles en associations formelles et informelles pour atteindre des objectifs communs? Cette recherche s'appuiera sur les conclusions qui proviendront d'un projet de mobilisation des connaissances auquel participent plusieurs associations coopératives régionales en Colombie-Britannique, ainsi que sur les recherches réalisées au sujet de la mise sur pied de réseaux coopératifs régionaux en Nouvelle-Écosse (Soots, s.d.) et à Emilia Romagna, en Italie (Restakis, 2009). Malgré un mouvement d'auto-organisation dans certaines régions, il existe peu de données sur la structure comparative entre ces groupes et les groupes d'entreprises traditionnelles – ni sur les recherches concernant l'impact relatif des organismes du secteur ou intersectoriels. Il n'existe pas non plus de données claires sur la capacité de ces groupes d'influer sur les politiques qui nuisent à l'existence et à la réussite des coopératives ou qui les favorisent. La méthodologie comprendra : a) un examen de la documentation, notamment des politiques existantes concernant l'aide financière, les lois, les organismes régionaux et communautaires; b) des groupes de discussion; et c) des sondages et des entrevues. Le premier volet de la recherche s'inspirera de l'ouvrage *Institutional Ethnography* de Dorothy Smith (2006) et il aidera les coopératives à découvrir et à déterminer les politiques inhibitrices et habilitantes qui influent sur leurs organismes. Le deuxième volet examinera des politiques et des structures semblables dans le secteur des entreprises traditionnelles. Cette perspective comparative aidera à déterminer quelles politiques et structures pourraient devoir être modifiées, afin de créer un mouvement coopératif plus prospère, ainsi qu'à documenter toute structure ou politique spécifique qui renforce déjà le mouvement coopératif dans certaines régions.

#### **P7. Enquête auprès des coopératives – mesurer la longévité et l'impact social et économique : Réseau national**

Chaque année, le Secrétariat aux coopératives, qui relève d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, effectue une enquête nationale auprès des coopératives non financières du Canada et il reçoit généralement plus de 5 600 réponses sur un total estimatif de 8 800 coopératives au Canada. Le Secrétariat aux coopératives a exprimé son intérêt à ajouter des questions à cette enquête pour appuyer les objectifs de l'ARUC pendant les quatre ans qu'elle durera. L'équipe de recherche prévoit donc examiner l'impact des coopératives en fonction de leur longévité dans différents secteurs, leur

contribution à l'emploi et à l'activité économique, et la valeur ajoutée qu'elles procurent comparativement aux modèles d'affaires non coopératifs. Des employés du Secrétariat aux coopératives travailleront avec Luc Thériault (un expert en sondages) et peut-être en consultation avec Statistique Canada pour élaborer et administrer le nouvel instrument, et analyser et diffuser les résultats. Les résultats seront examinés en fonction des réponses nationales, provinciales et sectorielles, et ils seront suivis pendant la période de quatre ans. Les résultats quantitatifs seront enrichis par des entrevues qualitatives avec un échantillon représentatif de répondants.

**P8. Initiative de développement coopératif (IDC) et innovation: Réseau national**

L'Initiative de développement coopératif (IDC) est un programme de partenariat de quatre ans d'une valeur de 16 millions de dollars financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada et géré conjointement par l'ACC et son partenaire francophone, le Conseil canadien de la coopération et de la mutualité (CCCM), et dont l'objectif est d'aider à créer et à appuyer de nouvelles coopératives, ainsi que des projets coopératifs novateurs. Ce programme a été lancé le 1<sup>er</sup> avril 2009 et il se terminera le 31 mars 2013, chevauchant directement ce projet de recherche. L'équipe de recherche utilisera la base de données constituée par le programme IDC pour répondre à des questions telles que : Dans quels secteurs développe-t-on de nouvelles coopératives? Où se situent ces secteurs sur le plan de la géographie, de la langue (anglais ou français) ou du lieu d'origine des immigrants? Pourquoi certains groupes ont-ils choisi le modèle coopératif par opposition à l'entreprise privée traditionnelle ou à l'organisme sans but lucratif traditionnel? En plus d'utiliser la base de données de l'IDC, les chercheurs réaliseront des entrevues semi-structurées avec des candidats qui souhaitent devenir membres d'une coopérative et des promoteurs de coopératives, et ils analyseront ensuite les réponses en fonction de différents thèmes afin de mieux comprendre le succès et les défis de l'IDC pour promouvoir l'innovation. Des questions précises seront élaborées en collaboration avec les chercheurs et des partenaires de la collectivité dans l'esprit de l'approche de recherche en collaboration qui sous-tend l'ARUC, ainsi qu'en fonction des recherches antérieures réalisées au Canada et à l'échelle internationale. Les chercheurs pourront également suivre les candidats pour le programme de contributions, qui s'élèvent à environ 400 par année.

**P9. Examen de l'utilité et du potentiel des fédérations nationales du mouvement coopératif : Réseau national**

Ce projet examinera les possibilités de créer de nouvelles fédérations nationales de coopératives et leur capacité d'accroître le succès et les contributions de coopératives individuelles. L'étude portera sur trois secteurs. Agriculture : la recherche examinera les raisons pour lesquelles, contrairement à d'autres pays, le Canada ne possède pas de fédération nationale de coopératives agricoles, même si on compte plus de 1 200 coopératives agricoles au pays (le Québec possède une solide fédération, la Coop Fédérée, mais il n'existe pas d'organisme semblable à l'extérieur du Québec.) Le projet s'appuiera sur les recherches initiales menées sur ce thème à l'automne/hiver 2008-2009 dans le cadre de l'Initiative de développement coopératif – Agriculture (IDC – Agriculture) financée par le gouvernement fédéral. Les recherches antérieures avaient permis de déterminer les besoins communs des coopératives agricoles, notamment la formation et l'éducation, et le réseautage. Ce projet examinera comment une structure de soutien fonctionne au Québec et dans d'autres pays pour répondre à ces besoins. Santé : ici encore, il existe une fédération au Québec et en Saskatchewan, mais il n'y en a pas à l'échelle nationale. Ce projet cherchera à déterminer l'utilité potentielle de créer une fédération nationale et les raisons pour lesquelles il n'en existe pas encore. Habitation : la Fédération de l'habitation coopérative du Canada est une fédération nationale très efficace qui sert la majorité des coopératives d'habitation et des associations de coopératives d'habitation au Canada. Quelle a été la valeur ajoutée par cette fédération nationale et comment a-t-elle contribué au rôle de l'habitation coopérative comme solution de rechange efficace au logement social municipal?

**P10. Progrès théoriques dans les modèles économiques et de gestion : Université St. Mary's et Université Mount Saint Vincent**

L'équipe de recherche contribuera à la documentation sur la théorie des entreprises de travailleurs et coopératives, en se fondant sur le comportement des coopératives observé dans la recherche pour cette ARUC. Les chercheurs feront appel en particulier à la théorie du double motif (Corey et Lynne, 2009) comme concept sous-jacent pour décrire le comportement individuel (par opposition aux intérêts personnels rationnels) et pour cerner les résultats coopératifs longtemps négligés dans la documentation axée sur l'économie et la gestion. Une attention particulière sera accordée aux impacts sociaux. Ce travail s'appuiera sur la théorie prévalente actuelle, et inadéquate, de l'entreprise coopérative enracinée dans le modèle Ward 1958, et ses critiques (voir Dow 2003).

#### **e) Résultats du projet**

Cette proposition d'ARUC produira un certain nombre de résultats qui seront accessibles aux chercheurs et aux intervenants du mouvement coopératif. Destinés à améliorer les connaissances sur les coopératives et leur utilité pour les collectivités, ces produits seront utilisés par les coopératives pour sensibiliser leurs membres et l'ensemble de la collectivité, ainsi que pour améliorer leur rendement dans le secteur de la responsabilité sociale et environnementale. En plus des résultats mentionnés dans la section **Communication des résultats** de cette demande, le projet donnera lieu à des éléments concrets. OUTILS : L'outil de diagnostic Co-opIndex (projet **P2**) sera accessible au secteur des coopératives de travail pendant la première année et aux autres secteurs (caisses de crédit, coopératives agricoles, coopératives de consommateurs) peu de temps après. Cet outil peut être utilisé dans la planification stratégique, ainsi que pour relier valeurs et les principes coopératifs et les structures participatives au rendement des entreprises. Il pourrait également être un service utile que les fédérations de coopératives offriraient à leurs membres. Le projet **P3** produira un outil pour mesurer l'impact des caisses de crédit sur la richesse des collectivités dans les années 2 et 3 de l'ARUC, avec des étapes de vérification dans les années 1 et 2. Le projet **P4** se soldera par l'élaboration d'un outil qui permettra au secteur de l'habitation coopérative de mesurer son impact sur le revenu, les compétences et le capital social des ménages. RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES ET DES CAPACITÉS : Tous les projets auront recours à divers mécanismes et forums pour discuter des questions et des conclusions des recherches. Dans l'esprit de l'approche de la recherche en collaboration, des idées novatrices et des processus d'apprentissage seront produits dans le cadre d'un dialogue entre les partenaires de l'ARUC. La formation pour utiliser les différents outils sera offerte à tous les participants, et la capacité d'utiliser les produits de recherche sera renforcée au moyen d'approches participatives, dans lesquelles la « participation » et l'« appropriation » des résultats se feront automatiquement. DONNÉES : À l'exception des projets P8 et P10, tous les projets produiront des séries de données utiles qui seront mises à la disposition des chercheurs à l'échelle du pays.